

2

AGRICULTURE ET PÊCHES

PRODUCTION ACÉRICOLE

RAPPORT D'ANALYSE
DE SITUATION DE TRAVAIL

AGRICULTURE ET PÊCHES

PRODUCTION ACÉRIQUE

RAPPORT D'ANALYSE
DE SITUATION
DE TRAVAIL

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 – 00-0050

ISBN 2-550-35972-0

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

Équipe de production

L'analyse de la situation de travail en production acéricole a été effectuée avec le concours des personnes suivantes :

Animation de l'atelier

André Adan
Conseiller en élaboration de programmes

Secrétariat de l'atelier et rédaction du rapport

Lucie Marchessault
Conseillère en élaboration de programmes

Traitement de texte

Odile Béland
Agente de secrétariat
Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité des
Services linguistiques du Ministère

Coordination

Cécile Hammond, agr.
Responsable au secteur de formation
Agriculture et Pêches – Volet agriculture
Direction générale de la formation
professionnelle et technique

REMERCIEMENTS

Le Ministère tient à remercier les personnes qui ont participé à l'atelier d'analyse de la situation de travail des ouvriers et ouvrières acéricoles tenu à Montréal, le 15 septembre 1999.

Spécialistes du métier

Billy Castonguay
Saint-Cyprien

Exénoplat Lachance
Saint-Ludger

Gaston Chénard
Saint-Athanase

Richard Larrivée
Saint-Basile-le-Grand

Claude Gilbert
Saint-Chrysostome

Yvon Lussier
Granby

Éric Lachance
Saint-Ludger

René Ouellet
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Observateurs et observatrices

Onil Beaudoin
Fédération des producteurs acéricoles

Ghislain Fournier
DDMOB – MAPAQ

Enrico Bélanger
EEE Bélanger inc.

Denis Messier
Cégep de Lévis-Lauzon

Suzanne Cloutier
Comité sectoriel

Marcelle Parr
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Bernard D'Amour
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Martin Veilleux
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA PROFESSION	2
1.1 Profil des participants.....	2
1.2 Définition de la profession	2
1.3 Profil de la main-d'oeuvre	3
1.4 Nature du travail	3
1.5 Caractéristiques et sources de revenu des entreprises.....	5
1.6 Statut de la main-d'oeuvre	6
1.7 Évolution de la profession.....	6
2 DESCRIPTION DU TRAVAIL.....	7
2.1 Suggestions de tâches	7
2.2 Tâches et opérations.....	8
2.3 Importance, fréquence d'exécution et complexité des tâches.....	17
2.4 Conditions d'exécution et critères de rendement.....	19
3 CONNAISSANCES ET HABILITÉS	28
3.1 Connaissances.....	28
3.2 Habiletés psychomotrices et perceptuelles	29
3.3 Habiletés personnelles.....	29
3.4 Habiletés professionnelles.....	29
4 SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION.....	30
ANNEXE – TABLEAU DES TÂCHES ET OPÉRATIONS DE L’OUVRIÈRE ET DE L’OUVRIER ACÉRICOLES	31

Liste des tableaux

Tableau 1.1 Nature du travail.....	4
Tableau 1.2 Nombre d'entailles.....	5
Tableau 1.3 Catégories de terres exploitées en 1999.....	5
Tableau 1.4 Renseignements sur la main-d'œuvre employée par les entreprises représentées à l'atelier	6

INTRODUCTION

Le présent rapport a été rédigé dans le but de colliger et d'organiser l'information recueillie au cours de l'atelier d'analyse de la situation de travail des personnes exerçant la profession d'ouvrière, ouvrier acéricole, tenu le 15 septembre 1999, à Montréal.

Ce type de rencontre dure habituellement trois jours; cependant, dans le cas présent, un atelier semblable, d'une durée de deux jours, avait été tenu en février 1998 par le cégep Beauce-Appalaches et l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière, pour la fonction propriétaire gestionnaire d'une entreprise acéricole. Cette rencontre ayant permis de recueillir, entre autres choses, beaucoup d'information sur les activités exécutées dans une érablière et dans une cabane à sucre, le présent atelier d'analyse de la situation de travail, qui est orienté exclusivement sur les ouvrières et ouvriers acéricoles aura une fonction de complémentarité.

L'analyse de la situation de travail sert à tracer le portrait d'une profession (ses tâches et opérations) et de ses conditions d'exercice, ainsi qu'à cerner les habiletés et les comportements qu'elle nécessite. Elle constitue une étape fondamentale dans la détermination des compétences relatives aux objectifs d'un programme de formation. L'énumération ci-dessous indique la place qu'occupe cette étape dans le processus d'élaboration des programmes de formation professionnelle.

PROCESSUS D'ÉLABORATION DES PROGRAMMES

- ❖ **Analyse de la situation de travail**
- ❖ Définition des buts de la formation et des compétences à développer
- ❖ Validation du projet de formation
- ❖ Définition des objectifs opérationnels
- ❖ Mise en forme finale

Comme le succès du processus d'élaboration des programmes dépend directement de la validité des renseignements obtenus à l'étape de la conception, un effort particulier a été fait pour que toutes les données recueillies reflètent fidèlement la réalité de la profession analysée.

1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA PROFESSION

1.1 Profil des participants

Parmi les personnes présentes à l'atelier, deux se situaient dans la catégorie des 18 à 35 ans, trois dans celle des 36 à 50 ans, une dans celle des 51 à 60 ans et une autre, dans celle des plus de 61 ans. Leur expérience du domaine de l'acériculture variait de 2 à 55 ans, la moyenne étant de 19 ans. Pour l'année 1999, ces personnes prévoient avoir travaillé entre trois et douze mois, pour une moyenne de huit mois.

Trois participants ont été formés au sein de la famille et quatre par leur employeur. Une personne avait appris le métier au sein de la famille et par l'intermédiaire de son employeur.

Pour trois des participants, l'acériculture constitue l'unique source de revenu, tandis que pour trois autres elle représente un revenu principal et pour deux autres, un revenu secondaire.

Le groupe était constitué de cinq ouvriers acéricoles, d'un superviseur-adjoint, d'un contremaître et d'un ouvrier assumant également les fonctions de superviseur.

1.2 Définition de la profession

Au début de l'atelier, la définition suivante a été présentée aux spécialistes, qui l'ont tous approuvée, la considérant très représentative de la profession.

« L'ouvrière ou l'ouvrier acéricole travaille dans une entreprise agricole pour laquelle la production de sirop d'érable constitue l'activité principale. Les entreprises qui emploient des ouvrières et ouvriers acéricoles sont généralement celles qui exploitent plus de 20 000 entailles et vendent leur sirop en vrac. Souvent ces entreprises vendent également du bois de chauffage. On trouve ces grandes entreprises acéricoles dans les régions à fort couvert forestier : elles sont assez rares en Montérégie, en Outaouais, dans les Basses Laurentides, dans Lanaudière; il en existe plusieurs et il s'en développe de nouvelles dans le triangle formé par l'Estrie, la Beauce et la vallée de la Matapédia; on prévoit un développement prochain de ce type d'entreprises dans les Hautes Laurentides et possiblement dans l'Outaouais.

De façon peu fréquente, certaines entreprises acéricoles s'en tiennent à produire l'eau d'érable qui est alors vendue à des producteurs de sirop. Par ailleurs, peu d'entreprises de 20 000 entailles et plus semblent fabriquer elles-mêmes des produits de transformation faits à partir du sirop (tire, beurre et autres).

L'ouvrière et l'ouvrier acéricoles sont engagés pour participer à l'exploitation de l'érablière. Selon la région, selon la saison ou selon la taille de l'entreprise qui l'emploie, elle et il peuvent être affectés à l'entretien du boisé, à l'installation des éléments du système de tubulure, à l'entaillage des érables désignés pour la récolte, au fonctionnement de l'équipement de pompage et d'évaporation de l'eau d'érable, au nettoyage systématique de l'équipement et des contenants, au remplissage et à l'entreposage des barils, au remisage annuel de l'équipement, à l'entretien des chemins et des bâtiments.

Le travail de l'ouvrière et de l'ouvrier acéricoles connaît sa plus forte intensité au temps des sucres, au début du printemps, lors de la courte période où se récolte l'eau d'érable. Mais, hors saison, l'ouvrière et l'ouvrier acéricoles sont aussi occupés dans les entreprises qui aménagent et développent leurs érablières.

L'innovation technologique fait que l'ouvrière et l'ouvrier acéricoles travaillent dans un contexte de production de type industriel, où les employeurs investissent dans de l'équipement à gros rendement, tout en adoptant des pratiques de développement durable de la ressource forestière et des pratiques de contrôle de la qualité du produit ».

1.3 Profil de la main-d'œuvre

De façon générale, les personnes qui désirent exercer le métier d'ouvrière ou d'ouvrier acéricole doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- aimer la nature et la forêt;
- aimer le travail varié;
- avoir une bonne santé et être en forme physiquement;
- faire preuve d'endurance durant les longues journées de travail;
- faire preuve d'autonomie et d'un sens des responsabilités poussé;
- être consciencieuse, consciencieux;
- aimer travailler à l'extérieur.

1.4 Nature du travail

Avant la rencontre, un questionnaire avait été envoyé aux participants. Ce questionnaire portait sur différents aspects du travail des ouvrières et ouvriers acéricoles de même que sur les activités des entreprises qui les emploient. On trouvera aux sections 1.4, 1.5, 1.6 et 1.7 du présent document le compte rendu des réponses. On remarquera que dans les renseignements relatifs aux entreprises, les résultats sont basés sur un échantillon de six, alors que les participants à l'atelier étaient au nombre de huit. En effet, deux entreprises avaient délégué deux employés chacune à l'atelier.

Pour compléter le tableau qui suit, les réponses à la question suivante ont été compilées : « En 1999, quelle proportion de votre temps annuel de travail en acériculture prévoyez-vous passer aux activités suivantes? ».

Tableau 1.1 Nature du travail

TYPES DE TRAVAIL	RÉPONSES DES PARTICIPANTS (en pourcentages)								MOYENNE
Travaux exécutés à l'extérieur	75	90	25	50	90	75	50	90	68 %
Travaux exécutés à l'intérieur	25	10	75	50	10	25	50	10	32 %
Travaux exécutés seul	25	25	25	20	75	15	30	70	35 %
Travaux exécutés en équipe	75	75	75	80	25	85	70	30	65 %
Travaux exécutés du 1 ^{er} janvier au 31 mars	25	25	80	40	90	10	10	25	38 %
Travaux exécutés du 1 ^{er} avril au 30 juin	25	25	10	40	10	80	80	25	37 %
Travaux exécutés du 1 ^{er} juillet au 30 septembre	25	25	0	10	0	5	5	25	12 %
Travaux exécutés du 1 ^{er} octobre au 31 décembre	25	25	10	10	0	5	5	25	13 %
Travaux d'aménagement du terrain et des bâtiments	10	10	0	0	0	5	5	10	5 %
Travaux liés à la croissance des érables	10	10	0	0	10	5	5	20	8 %
Travaux d'installation du matériel de récolte	75	75	5	30	45	30	30	30	40 %
Travaux de bouillage et d'évaporation	0	0	50	40	15	25	25	30	23 %
Travaux de stockage et de transport des barils de sirop	0	0	20	0	15	5	5	0	6 %
Travaux d'entretien sanitaire de l'équipement et du matériel	5	5	25	30	15	30	30	10	18 %

1.5 Caractéristiques et sources de revenu des entreprises

Tableau 1.2 Nombre d'entailles

Nombre d'entailles	Nombre d'entreprises
128 000	1
126 000	1
60 000	1
51 000	1
40 000	1
23 000	1

Tableau 1.3 Catégories de terres exploitées en 1999

Nombre d'entreprises	Terres privées	Terres publiques
1	4 %	96 %
2	0 %	100 %
2	100 %	0 %
1	33 %	67 %

Notons que dans deux entreprises sur six, certains des membres de la famille des propriétaires travaillent à l'exploitation de l'érablière et à la production de sirop, mais qu'ils ne constituent que 10 p. 100 de la main-d'œuvre liée à ces activités.

Aucune des entreprises consultées ne fait la vente de l'eau d'érable. La vente du sirop en vrac constitue la seule source de revenu pour deux entreprises, alors que pour quatre elle constitue une source de revenu principal. On note également que quatre entreprises s'assurent un revenu secondaire au moyen de la vente du sirop au détail, et que deux autres font de même en vendant des produits dérivés. Enfin, trois entreprises exploitent des cabanes à sucre, qui leur procurent une source de revenu principal.

En ce qui a trait aux types d'activités exercées par les entreprises représentées, outre les activités liées à l'exploitation acéricole, on note la vente de bois de chauffage (une entreprise), l'aménagement forestier (une entreprise) et l'aménagement d'érablières (une entreprise). Les trois autres entreprises n'ont pas d'autre activité que l'acériculture.

1.6 Statut de la main-d'œuvre

Tableau 1.4 Renseignements sur la main-d'œuvre employée par les entreprises représentées à l'atelier

Nombre de contremaîtres	Ouvriers permanents à temps plein	Ouvriers permanents saisonniers*	Ouvriers occasionnels*
1	4	10	4
1	-	7	-
1	-	2	2
1	3	5	18
-	1	-	2
3	-	25	-

* Les ouvriers permanents saisonniers sont réembauchés chaque année par l'entreprise, bien que leur contrat de travail ne dépasse pas de beaucoup la période de pointe. Les ouvriers occasionnels sont engagés sur une base temporaire; ils sont appelés, au besoin, durant les périodes de pointe.

Parmi les participants, cinq ont un statut permanent, deux autres un statut temporaire et un autre est travailleur autonome. Trois personnes sont engagées à temps plein, une à temps partiel et quatre sur une base saisonnière.

1.7 Évolution de la profession

- Les spécialistes notent que la main-d'œuvre qualifiée en acériculture est très rare et ils prévoient que cette tendance ira en s'accroissant. Même si un programme de formation pourrait être un atout important, les spécialistes s'interrogent sur la capacité de l'industrie acéricole à retenir la main-d'œuvre qualifiée. Les raisons qu'ils invoquent sont, en particulier, le fait que la plupart des emplois offerts dans le domaine sont saisonniers et qu'il est peu probable que les personnes spécialisées en acériculture soient très enclines à exécuter des tâches autres que celles pour lesquelles elles ont été formées. Or, si quelqu'un désire travailler douze mois par année, il y a de fortes chances pour qu'il doive forcément exécuter des activités connexes, par exemple, la coupe de bois de chauffage durant l'été.
- Les autorités gouvernementales souhaiteraient que les érablières soient nettoyées à fond tous les dix ans, ce qui pourrait occuper la main-d'œuvre en dehors des périodes de production.
- On suppose qu'à long terme, l'utilisation de systèmes informatisés (pour le dépistage de fuites, par exemple) pourrait prendre plus d'importance, ce qui aurait sans doute une incidence sur le travail des ouvrières et ouvriers acéricoles.
- Quelques femmes pratiquent le métier d'ouvrière acéricole; on suppose que cette tendance ira en s'accroissant.

2 DESCRIPTION DU TRAVAIL

2.1 Suggestions de tâches

Puisque l'atelier ne durait qu'une seule journée, la liste de tâches suivante a été présentée aux participants pour servir de base de discussion. On a demandé aux participants de se prononcer sur la pertinence de la liste et sur sa représentativité du point de vue de la profession.

1. Participer à l'aménagement de l'érablière.
2. Participer à l'installation et à l'entretien du réseau sous vide.
3. Participer à la construction et à l'entretien de la cabane à sucre.
4. Récolter l'eau d'érable.
5. Produire le sirop d'érable.
6. Transformer le sirop en produit dérivé.
7. Laver et remiser l'équipement.

À la suite de la lecture des tâches suggérées, les spécialistes ont formulé les commentaires suivants :

- La tâche 3, *Participer à la construction et à l'entretien de la cabane à sucre*, devrait être retirée, puisque les ouvrières et ouvriers exécutent à l'occasion des travaux d'entretien mineurs tels que peinture, nettoyage, etc., mais que ces travaux ne caractérisent pas leur fonction. De plus, elles et ils ne participent pas à la construction de la cabane à sucre.
- La tâche 4, *Récolter l'eau d'érable*, devrait être reformulée, puisque l'eau d'érable est recueillie au moyen du réseau de tubulures et que l'ouvrière et l'ouvrier n'ont pas à la manipuler ni à la « récolter ».
- La tâche 6, *Transformer le sirop en produit dérivé*, est effectuée dans deux entreprises seulement et elle n'est pas considérée comme propre à l'ouvrière ou à l'ouvrier acéricole. De plus, dans les entreprises qui produisent de grandes quantités de produits dérivés, la transformation n'est pas effectuée dans la cabane à sucre, mais dans une usine distincte.

2.2 Tâches et opérations

La liste de tâches suggérée qui figure à la section précédente a permis de dégager l'essentiel des tâches de l'ouvrière et de l'ouvrier acéricoles. Les tâches suggérées ont été reformulées et détaillées par les participants à l'atelier, de façon à présenter un portrait de la profession qui soit le plus fidèle possible. Le tableau suivant illustre la version finale des principales tâches des ouvrières et ouvriers acéricoles.

Viennent ensuite les opérations (les étapes d'exécution) prévues pour chacune des tâches. Dans certains cas, on trouve de l'information supplémentaire servant essentiellement à commenter ou à illustrer les tâches ou les opérations ou à en préciser le contenu.

Notons que l'ordre dans lequel les tâches et les opérations sont présentées ne reflète pas leur importance dans la profession, mais plutôt la séquence habituelle selon laquelle elles sont effectuées.

TÂCHES

1. PARTICIPER À L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉRABLIÈRE.
2. PARTICIPER À L'INSTALLATION DU RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE.
3. ENTRETENIR LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE.
4. ENTAILLER LES ÉRABLES.
5. ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE.
6. DÉSENTAILLER LES ÉRABLES.
7. ASSISTER L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DU CENTRE DE BOUILLAGE.
8. LAVER ET REMISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL.

TÂCHE 1 : PARTICIPER À L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉRABLIÈRE

Cette tâche devant être exécutée dans un esprit de développement durable de l'érablière et de préoccupation constante de l'avenir; il est essentiel d'avoir une vision à moyen et à long terme.

1.1 Sélectionner les érables

L'ouvrière ou l'ouvrier choisit les érables qui devront être entaillés; la sélection est faite en fonction de la taille de l'arbre, de sa situation et de son état de santé.

1.2 Éliminer les érables malades

1.3 Enlever le bois mou

1.4 Planter des érables (s'il y a lieu)

1.5 Creuser des fossés

Cette opération n'est exécutée que sur des terres privées. Les fossés sont creusés à l'aide d'une excavatrice pour favoriser l'écoulement des eaux.

1.6 Aménager des sentiers

1.7 Construire des ponts

1.8 Entretenir les chemins

L'entretien, selon la saison à laquelle il est effectué, peut consister, par exemple, à faucher l'herbe des chemins ou à déneiger ces derniers.

TÂCHE 2 : PARTICIPER À L'INSTALLATION DU RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE
--

2.1 Installer le fil de fer

2.2 Tendre le fil de fer

2.3 Dérouler les maîtresses-lignes

2.4 Mettre en place les tuyaux de 5/16 po

Une fois installés, les tuyaux devraient être en place pour 10 à 15 ans.

2.5 Poser des tuteurs

2.6 Attacher les lignes

2.7 Mettre les raccords en place

2.8 Mettre à niveau les maîtresses-lignes et les tuyaux de 5/16 po

2.9 Installer les chutes

2.10 Participer à l'installation de la station de pompage

TÂCHE 3 : ENTRETENIR LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE

Cette tâche exige régulièrement de décider s'il faut procéder à une réparation ou remplacer un élément endommagé. L'entretien se fait de façon continue, selon les besoins et les conditions climatiques; une tempête, par exemple, pourra occasionner une surcharge de travail. L'ouvrière et l'ouvrier acéricoles exécutent cette tâche, notamment, à l'aide de petits outils qu'ils transportent dans un tablier et qu'ils doivent s'assurer de ne pas laisser traîner dans l'érablière. Ces outils appartiennent en général à l'entreprise.

3.1 Vérifier l'état des tubulures**3.2 Retendre le fil de fer****3.3 Remettre à niveau****3.4 Éliminer les raccords inutilisés****3.5 Remplacer les tuyaux**

Les tuyaux peuvent être endommagés par des rongeurs (surtout des écureuils); le cas échéant, ils doivent être remplacés. L'ouvrière et l'ouvrier acéricoles doivent s'assurer d'empêcher les animaux de nuire au réseau.

3.6 Retendre les tuyaux de 5/16 po**3.7 Régler le niveau des tubulures****3.8 Enlever les arbres tombés****3.9 Modifier ou améliorer le réseau de collecte**

TÂCHE 4 : ENTAILLER LES ÉRABLES

Selon l'ensemble des spécialistes, l'entaille est une étape essentielle et déterminante pour la production. Dans certaines entreprises, on fait appel à des ouvrières et à des ouvriers spécialisés dans l'entaille; dans d'autres, on confie l'entaille aux ouvrières et aux ouvriers les plus expérimentés. Quelle que soit l'entreprise, l'entaille n'est jamais confiée à des débutantes ou à des débutants. L'ouvrière et l'ouvrier doivent faire preuve de jugement au moment de choisir l'endroit où ils perceront l'érable. De plus, s'ils constatent que l'arbre est en mauvais état, ils doivent décider de ne pas procéder à l'entaille.

Il faut noter que cette tâche peut être effectuée, du moins sur les terres publiques, sous le contrôle d'inspectrices et d'inspecteurs gouvernementaux. Bien que ce soit surtout la ou le propriétaire qui ait des contacts avec ces derniers, l'ouvrière et l'ouvrier acéricoles peuvent devoir travailler sous leur supervision.

4.1 Se déplacer sur les lieux d'entaille**4.2 Percer les érables désignés****4.3 Insérer le chalumeau dans l'entaille****4.4 Remettre les tubulures à niveau (s'il y a lieu)****4.5 Réparer ou modifier les tubulures (s'il y a lieu)****4.6 Ajouter une chute pour les érables de 8 po et plus**

TÂCHE 5 : ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE**5.1 Démarrer ou arrêter la station de pompage**

La station de pompage doit être mise en marche lorsque la température s'adoucit et que l'eau d'érable dégèle, et elle doit être arrêtée lorsque la température refroidit et que l'eau gèle. Lorsqu'on procède à la mise en marche, il est nécessaire de vérifier l'état de fonctionnement de l'équipement et du matériel et de signaler tout problème à ses supérieurs.

Pour bien exécuter cette tâche, l'ouvrière et l'ouvrier acéricoles doivent être très familiers avec le mode de fonctionnement des machines utilisées, des moteurs, etc. Elle et il doivent pouvoir établir des diagnostics simples et procéder à l'entretien courant de l'équipement et du matériel (changements d'huile, par exemple.).

5.2 Vérifier les lignes de transport de l'eau**5.3 Procéder à la lecture des vacuums**

Ces lectures se font au bout des lignes, au moyen de cadrans.

5.4 Transporter l'eau à la cabane

Si une grande distance sépare le lieu de récolte de la cabane à sucre, l'ouvrière ou l'ouvrier peut devoir transporter l'eau d'érable par camion.

5.5 Nettoyer les réservoirs et les répartiteurs

Le nettoyage se fait à l'eau claire.

5.6 Changer les pièces brisées**5.7 Vérifier l'étanchéité du réseau****5.8 Colmater les fuites**

L'autonomie de l'ouvrière et de l'ouvrier acéricoles est dans ce cas particulièrement importante. S'ils détectent une fuite dans le réseau, ils doivent la colmater sans délai et ce, sans référer à leurs supérieurs.

TÂCHE 6 : DÉSENTAILLER LES ÉRABLES

Cette étape est presque aussi importante que l'entaillage. En effet, si le chalumeau est retiré sans précaution, on risque de doubler ou de tripler la surface de cicatrisation, ce qui peut mettre la santé de l'arbre en péril.

6.1 Enlever et refermer les chalumeaux

6.2 Désinfecter la tubulure

L'ouvrière ou l'ouvrier acéricole doit préparer le mélange nettoyant (eau claire additionnée de chlore ou d'eau de Javel), qui sera poussé dans les conduits par le système de pompage.

6.3 Marquer la position des entailles

6.4 Rouler la tubulure de 5/16 po (s'il y a lieu)

6.5 Réparer les tubulures (s'il y a lieu)

6.6 Remonter les tubulures

Les tubulures doivent être remontées en prévision des chutes de neige.

TÂCHE 7 : ASSISTER L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DU CENTRE DE BOUILLAGE

Cette opératrice ou cet opérateur est en général une ouvrière ou un ouvrier très expérimenté sous la responsabilité de qui se déroule tout le processus de transformation de l'eau d'érable en sirop. Il peut aussi s'agir de la ou du propriétaire ou encore d'une contremaîtresse ou d'un contremaître. L'opératrice ou l'opérateur joue un rôle de gestion du processus et de supervision de l'ensemble des étapes de transformation. De plus, elle ou il donne aux ouvrières et aux ouvriers les consignes relatives à l'assurance de la qualité et à la marche à suivre. Le bouillage demande une grande vigilance, tant de la part du personnel de supervision que des ouvrières et ouvriers qui en sont responsables.

7.1 Nettoyer les bassins et les barils

Cette opération pourrait être exécutée par des manœuvres plutôt que par des ouvrières et ouvriers acéricoles.

7.2 Changer les filtres**7.3 Faire fonctionner l'osmoseur****7.4 Procéder à des lectures des taux de sucre****7.5 Amener l'eau à ébullition****7.6 Maintenir un niveau d'eau suffisant dans l'évaporateur****7.7 Vérifier l'épaisseur du sirop**

Il s'agit ici de mesurer la densité du sirop.

7.8 Vérifier le degré de cuisson**7.9 Participer au calibrage et au classement du sirop**

Le sirop doit contenir de 65,5 à 66,5 p. 100 de sucre. Le classement se fait par l'examen de la couleur du sirop au moyen d'un colorimètre. Le classement peut être surveillé par des inspectrices ou des inspecteurs du ministère de l'Agriculture.

7.10 Filtrer le sirop

7.11 Nettoyer les presses à sirop

Cette opération pourrait être exécutée par des manœuvres plutôt que par des ouvrières et ouvriers acéricoles.

7.12 Mettre le sirop en baril

7.13 Entreposer les barils

Cette opération pourrait être exécutée par des manœuvres plutôt que par des ouvrières et ouvriers acéricoles.

TÂCHE 8 : LAVER ET REMISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL

8.1 Désinfecter l'équipement et le matériel

L'équipement et le matériel seront nettoyés avec du savon ou du bicarbonate de soude et désinfectés avec de l'eau bouillante, de l'eau de Javel ou du chlore. Les règles relatives à l'hygiène alimentaire doivent être appliquées minutieusement, notamment, en s'assurant de ne pas laisser de résidus de produits nettoyants dans l'équipement ni dans le matériel.

8.2 Drainer le réseau

8.3 Dégager les voies d'accès

8.4 Entreposer l'équipement et le matériel (s'il y a lieu)

2.3 Importance, fréquence d'exécution et complexité des tâches

Le tableau de la page suivante illustre l'importance de chacune des tâches, leur fréquence d'exécution ainsi que leur degré de complexité. Notons que les résultats présentés correspondent à la moyenne des chiffres avancés par les participants.

L'importance relative de chaque tâche est généralement évaluée en fonction des conséquences plus ou moins fâcheuses que peut avoir pour le personnel ou l'entreprise, le fait de mal l'exécuter ou de ne pas l'exécuter du tout. L'importance relative d'une tâche est exprimée selon une échelle de 1 à 8, 8 représentant la tâche la plus importante au sein de la fonction et 1, la tâche la moins importante.

La fréquence d'exécution correspond au pourcentage de temps consacré en moyenne à l'exécution de chacune des tâches pendant une année complète de travail.

Enfin, le degré de complexité des tâches est évalué selon une échelle de 1 à 5, 1 représentant une tâche simple et 5, une tâche complexe. La complexité d'une tâche est généralement déterminée à partir de plusieurs critères et des questions suivantes, par exemple :

- Cette tâche implique-t-elle des activités répétitives ou diversifiées?
- Implique-t-elle des problèmes à résoudre ainsi que l'exercice du raisonnement et du jugement?
- Suppose-t-elle qu'on doive souvent faire appel à des connaissances étendues?
- Suppose-t-elle qu'on doive souvent faire appel à des habiletés de communication interpersonnelle?
- Suppose-t-elle qu'on doive l'accomplir de façon autonome, en faisant appel à son sens des responsabilités?

Tâches	Importance	Fréquence	Complexité
1. Participer à l'aménagement de l'érablière	5,3	14 %	4,13
2. Participer à l'installation du réseau de collecte sous vide	5,5	13 %	3,13
3. Entretenir le réseau de collecte sous vide	5	14 %	3,63
4. Entailler les érables	5,5	14 %	4,25
5. Assurer le bon fonctionnement du réseau de collecte sous vide	5,2	10 %	3,5
6. Désentailler les érables	2,5	12 %	2,38
7. Assister l'opératrice ou l'opérateur du centre de bouillage	3	14 %	3,5
8. Laver et remiser l'équipement et le matériel	3,5	9 %	2,13

2.4 Conditions d'exécution et critères de rendement

On trouvera les données relatives aux conditions d'exécution et aux critères de rendement propres à chacune des tâches dans les tableaux des pages suivantes.

Les conditions d'exécution d'une tâche renseignent sur des aspects tels que le degré de supervision et d'autonomie l'entourant, le lieu et les conditions environnementales ainsi que le matériel et les ouvrages de référence utilisés.

Les critères de rendement permettent d'évaluer si la tâche a été effectuée de façon satisfaisante. Ces critères englobent des aspects tels la rapidité d'exécution, la quantité de travail, la qualité du travail effectué, le respect des méthodes de travail, l'attitude adoptée, etc.

TÂCHE 1 PARTICIPER À L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉRABLIÈRE	
CONDITIONS D'EXÉCUTION	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>Lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'extérieur, dans l'érablière. <p>Modes de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marche, tracteur et véhicule tout terrain. <p>Équipement ou matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tronçonneuse, débroussailluse et fendeuse à bois. <p>Interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail exécuté individuellement. <p>Risques pour la santé et la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renversement du véhicule lors d'un déplacement. ▪ Coupures lors de l'utilisation de la tronçonneuse. ▪ Chutes de branches ou d'arbres. ▪ Blessures aux yeux lors de déplacements en forêt. ▪ Malaises causés par l'exposition à des conditions climatiques difficiles (pluie, verglas, froid, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en considération du développement à long terme de l'érablière. ▪ Sélection judicieuse des érables à entailler. ▪ Détection des arbres malades. ▪ Préservation des arbres sains au moment de l'abattage d'arbres malades. ▪ Absence de trous dans l'érablière. ▪ Bon état de santé de l'érablière. ▪ Voies d'accès dégagées et propres. ▪ Respect des normes générales de gestion d'une érablière.

TÂCHE 2 PARTICIPER À L'INSTALLATION DU RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE	
CONDITIONS D'EXÉCUTION	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>Lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'extérieur, dans l'érablière. <p>Saison</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette tâche est exécutée à l'automne. <p>Modes de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marche, tracteur et véhicule tout terrain. <p>Équipement et matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tronçonneuse, débroussailleuse, chalumeaux, tubulure, pinces à chutes, couteau à tubulure, niveau de lignes, radio, téléphone cellulaire (surtout durant le temps des sucres) et tablier. <p>Interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail exécuté en collaboration avec la superviseure ou le superviseur, les fournisseurs, les manœuvres et les autres ouvrières et ouvriers acéricoles. L'ouvrière et l'ouvrier peuvent également travailler sous supervision avec des manœuvres. <p>Risques pour la santé et la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coupures lors de l'utilisation de la tronçonneuse. ▪ Chutes de branches ou d'arbres. ▪ Malaises causés par l'exposition à des conditions climatiques difficiles (pluie, verglas, froid, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des méthodes établies. ▪ Longueur appropriée des tuyaux de 5/16 po. ▪ Respect des tolérances d'étirement des tuyaux. ▪ Installation conforme aux exigences. ▪ Rythme de travail soutenu. ▪ Propreté et aspect soigné de l'installation. ▪ Durabilité de l'installation. ▪ Respect de l'environnement.

TÂCHE 3 ENTRETENIR LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE	
CONDITIONS D'EXÉCUTION	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>Lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'extérieur, dans l'érablière. <p>Modes de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marche et véhicule tout terrain. <p>Équipement ou matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tronçonneuse, chalumeaux, tubulure, Pincés et couteau à tubulure, niveau, pincés, fil de fer n° 9, n° 12 et à torsionner, raccords, unions et radio. <p>Interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail exécuté en collaboration avec le superviseur ou la superviseure et les autres ouvrières et ouvriers acéricoles. <p>Risques pour la santé et la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renversement du véhicule lors d'un déplacement. ▪ Coupures lors de l'utilisation de la tronçonneuse. ▪ Chutes de branches ou d'arbres. ▪ Blessures aux yeux lors de déplacements en forêt. ▪ Malaises causés par l'exposition à des conditions climatiques difficiles (pluie, verglas, froid, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapidité d'exécution. ▪ Respect des méthodes établies. ▪ Assiduité. ▪ Prise de décision judicieuse. ▪ Coordination efficace de son travail avec celui du reste de l'équipe. ▪ Utilisation sécuritaire de l'équipement et du matériel. ▪ Précision de la mise à niveau. ▪ Tension appropriée des tuyaux de 5/16 po. ▪ Minimisation des reculs lors de l'étirement du fil de fer. ▪ Minimisation des rebonds de la maîtresse-ligne lors d'un dégagement. ▪ Vérification attentive de l'ensemble du réseau. ▪ Remise en état complète du réseau.

TÂCHE 4 ENTAILLER LES ÉRABLES	
CONDITIONS D'EXÉCUTION	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>Lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'extérieur, dans l'érablière. <p>Modes de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marche, raquettes et véhicule tout terrain. <p>Équipement ou matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Perceuse, marteau de bois, chalumeaux, tubulure et radio. <p>Interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail exécuté en collaboration avec la superviseure ou le superviseur, les manœuvres, les inspectrices ou inspecteurs et les autres ouvrières et ouvriers acéricoles. <p>Risques pour la santé et la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renversement du véhicule lors d'un déplacement. ▪ Blessures causées par la perceuse. ▪ Chutes de branches ou d'arbres. ▪ Blessures aux yeux lors de déplacements en forêt. ▪ Malaises causés par l'exposition à des conditions climatiques difficiles (pluie, verglas, froid, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des méthodes établies et des consignes à l'égard du territoire à entailler. ▪ Prise de décision judicieuse. ▪ Coordination efficace de son travail avec celui du reste de l'équipe. ▪ Application correcte des techniques de perçage. ▪ Force appropriée dans les coups de marteau. ▪ Distance appropriée entre les nouvelles entailles et les anciennes. ▪ Perçage des trous dans du bois sain uniquement. ▪ Utilisation de forets bien aiguisés. ▪ Choix judicieux de l'endroit où entailler. ▪ Nombre égal de chutes et d'entailles.

TÂCHE 5 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE	
CONDITIONS D'EXÉCUTION	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>Lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'extérieur, dans l'érablière. <p>Modes de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marche avec raquettes et motoneige. <p>Équipement ou matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tronçonneuse, perceuse, chalumeaux, tubulure, sécateur, niveau, radio et téléphone cellulaire. <p>Interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail exécuté en collaboration avec la superviseure ou le superviseur, les manœuvres et les autres ouvrières et ouvriers acéricoles. Les ouvrières et ouvriers peuvent aussi être en contact avec des fournisseurs en cas de problème de fonctionnement de l'équipement ou du matériel. <p>Risques pour la santé et la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coupures lors de l'utilisation de la tronçonneuse. ▪ Blessures causées par la perceuse. ▪ Chutes de branches ou d'arbres. ▪ Malaises causés par l'exposition à des conditions climatiques difficiles (pluie, verglas, froid, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des méthodes établies. ▪ Manifestation de vigilance. ▪ Coordination efficace de son travail avec celui du reste de l'équipe. ▪ Absence d'étirement excessif des tubulures.

TÂCHE 6 DÉSENTAILLER LES ÉRABLES	
CONDITIONS D'EXÉCUTION	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>Lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'extérieur, dans l'érablière. <p>Saison</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette tâche est effectuée vers la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai. <p>Modes de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marche, camion et véhicule tout terrain. <p>Équipement ou matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tire-chalumeaux, ruban marqueur et radio. <p>Interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail exécuté en collaboration avec le superviseur ou la superviseure, les manœuvres et les autres ouvrières et ouvriers acéricoles. <p>Risques pour la santé et la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renversement du véhicule lors d'un déplacement. ▪ Chutes de branches ou d'arbres. ▪ Blessures aux yeux lors de déplacements en forêt. ▪ Malaises causés par l'exposition à des conditions climatiques difficiles (pluie, verglas, froid, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de décision appropriée quant à la pertinence de procéder à des réparations. ▪ Coordination efficace de son travail avec celui du reste de l'équipe. ▪ Retrait de la totalité des chalumeaux. ▪ Absence de dommages sur l'arbre. ▪ Nettoyage minutieux des tubulures. ▪ Maniement efficace du tire-chalumeau. ▪ Tubulures exemptes de saletés ou de résidus. ▪ Marquage approprié de l'endroit entaillé. ▪ Détection attentive des arbres creux.

TÂCHE 7 ASSISTER L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DU CENTRE DE BOUILLAGE	
CONDITIONS D'EXÉCUTION	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>Lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'intérieur, au centre de bouillage. <p>Mode de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marche. <p>Équipement ou matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipement pour l'osmose inversée, évaporateur, bassin de récupération, presse à sirop, plat à cuire, bouilleuse, réfractomètre, colorimètre, spectrophotomètre, densimètre, hydrotherme et laveuse à baril. <p>Interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail exécuté en collaboration avec la superviseure ou le superviseur, les manœuvres, les inspectrices ou inspecteurs et les autres ouvrières et ouvriers acéricoles. <p>Risques pour la santé et la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Brûlures lors de l'évaporation de l'eau. ▪ Fatigue et perte d'attention lors de la période de production intense. ▪ Blessures lors de la manutention des barils et de l'équipement ou du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de décision appropriée. ▪ Maintien constant du niveau d'eau dans l'évaporateur. ▪ Absence de surchauffe du sirop. ▪ Utilisation appropriée des presses à sirop. ▪ Propreté des lieux ainsi que de l'équipement et du matériel. ▪ Maintien de la qualité du sirop. ▪ Respect des normes de calibrage et de classement du sirop.

TÂCHE 8 LAVER ET REMISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL	
CONDITIONS D'EXÉCUTION	CRITÈRES DE RENDEMENT
<p>Lieux de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'intérieur et dans l'érablière. <p>Modes de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marche et véhicule tout terrain. <p>Équipement et matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tubulure, station de pompage, équipement à osmose inversée, évaporateur et produits nettoyants. <p>Interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail exécuté en collaboration avec les autres ouvrières et ouvriers acéricoles. <p>Risques pour la santé et la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Brûlures lors de l'évaporation de l'eau. ▪ Fatigue et perte d'attention lors de la période de production intense. ▪ Blessures lors de la manutention des barils ainsi que de l'équipement et du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des normes des fabricants concernant le nettoyage et le remisage de l'équipement et du matériel. ▪ Respect des normes de l'hygiène alimentaire. ▪ Absence de résidus de produits toxiques ou de savon. ▪ Entreposage approprié de l'équipement et du matériel.

3 CONNAISSANCES ET HABILITÉS

L'analyse de la situation de travail permet de préciser un certain nombre de connaissances et d'habiletés transférables nécessaires à l'exécution des tâches. Ces éléments sont transférables et donc, applicables à une variété de situations connexes sans être identiques. Ils ne concernent pas qu'une seule tâche ou profession.

Nous présentons dans les pages qui suivent les connaissances, les habiletés et les comportements socioaffectifs (les attitudes) qui, selon les spécialistes, sont considérés comme étant essentiels pour l'exécution des tâches.

3.1 Connaissances

Sciences

Les ouvrières et ouvriers acéricoles doivent avoir des notions de base de différentes sciences; dont :

- la physique (vacuums, pentes, etc.);
- l'écologie (développement durable des forêts, respect de l'environnement, etc.);
- les mathématiques (opérations de base, utilisation de tables de calcul, estimation de quantités, etc.);
- la santé (règles de l'hygiène alimentaire, désinfection, etc.).

Acériculture

L'ouvrière et l'ouvrier acéricoles doivent être en mesure de distinguer les arbres selon les essences, de se représenter le mode de circulation de la sève et de l'eau dans l'érable, de comprendre l'effet de la température sur la production, le phénomène de la transformation de l'eau en sirop et le principe de l'osmose inversée, par exemple.

Électricité et mécanique

L'ouvrière et l'ouvrier acéricoles doivent avoir une bonne base en électricité et en mécanique de façon à pouvoir dépister des pannes et procéder à des réparations mineures sur les moteurs et l'équipement ou le matériel en général. Elle et il doivent aussi être capables de comprendre des schémas de circuits électriques simples.

Instruments de mesure

L'ouvrière et l'ouvrier acéricoles doivent utiliser différents instruments de mesure dans l'exercice de leurs fonctions. Les plus courants sont les suivants : spectrophotomètre, réfractomètre, colorimètre, densimètre et hydrotherme.

Santé et sécurité au travail

Il est essentiel pour les ouvrières et ouvriers acéricoles de connaître les règles de santé et de sécurité relatives à leur profession, par exemple la manipulation sécuritaire de l'équipement et du matériel, la conduite préventive de véhicules tout terrain, etc. De plus, comme il arrive souvent que l'ouvrière et l'ouvrier passent de longues heures isolés dans la forêt, sans possibilité de recevoir une aide rapide en cas d'accident, il leur est très utile de connaître les principes de base des premiers soins.

Informatique

Actuellement, les ouvrières et ouvriers n'utilisent généralement pas de matériel informatisé de façon courante et on ne prévoit pas de changement à cet égard, à court ou à moyen terme. Cependant, à long terme, on peut supposer que les outils informatiques seront de plus en plus utilisés.

3.2 Habiletés psychomotrices et perceptuelles

- Dextérité
- Endurance
- Force physique
- Précision
- Propreté
- Sens de l'observation
- Sens de l'orientation

3.3 Habiletés personnelles

- Autonomie
- Vigilance
- Débrouillardise
- Patience
- Jugement
- Bonne forme physique
- Sens des responsabilités

3.4 Habiletés professionnelles

- Habileté à respecter des méthodes établies
- Habileté à prendre des décisions
- Habileté à résolution de problèmes
- Habileté à travailler en équipe
- Préoccupation pour le développement durable et le respect de l'environnement
- Souci du travail bien fait

4 SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION

La rencontre a permis aux participants de fournir quelques suggestions concernant la formation que devraient recevoir les élèves intéressés par la profession d'ouvrière ou d'ouvrier acéricole. On trouvera ci-dessous les principaux avis exprimés.

- Les stages devraient avoir lieu idéalement au moment de l'entaillage; cette période serait la plus favorable tant pour les entreprises que pour les stagiaires. Cependant, les spécialistes reconnaissent qu'il peut être difficile de faire concorder les stages et, les périodes d'activité intense, qui sont en grande partie déterminées par la température. Si par exemple, on entaille entre le 1^{er} et le 15 février et qu'une vague de froid retarde la coulée jusqu'au 15 mars, les spécialistes se demandent à quoi ils pourront occuper les stagiaires entre-temps.
- La sélection des élèves est importante; il est essentiel de s'assurer qu'ils sont motivés et conscients de la nature du travail (à l'extérieur, saisonnier, etc.).
- Les spécialistes mentionnent qu'on ne saurait trop insister sur l'importance de l'acquisition de notions théoriques de façon à assurer la compréhension des principes qui guident l'exploitation rationnelle d'une érablière.

ANNEXE

TABLEAU DES TÂCHES ET OPÉRATIONS DE L'OUVRIÈRE ET DE L'OUVRIER ACÉRIQUES

TÂCHES	OPÉRATIONS							
1. Participer à l'aménagement de l'érablière	1.1 Sélectionner les érables	1.2 Éliminer les érables malades	1.3 Enlever le bois mou	1.4 Planter des érables (s'il y a lieu)	1.5 Creuser des fossés	1.6 Aménager des sentiers	1.7 Construire des ponts	1.8 Entretien des chemins
2. Participer à l'installation du réseau de collecte sous vide	2.1 Installer le fil de fer	2.2 Tendre le fil de fer	2.3 Dérouler les maîtresses-lignes	2.4 Mettre en place les tuyaux de 5/16 po	2.5 Poser des tuteurs	2.6 Attacher les lignes	2.7 Mettre les raccords en place	2.8 Mettre à niveau les maîtresses-lignes et les tuyaux de 5/16 po
	2.9 Installer les chutes	2.10 Participer à l'installation de la station de pompage						
3. Entretien du réseau de collecte sous vide	3.1 Vérifier l'état des tubulures	3.2 Retendre le fil de fer	3.3 Remettre à niveau	3.4 Éliminer les raccords inutilisés	3.5 Remplacer les tuyaux	3.6 Retendre les tuyaux de 5/16 po	3.7 Régler le niveau des tubulures	3.8 Enlever les arbres tombés
	3.9 Modifier ou améliorer le réseau de collecte							
4. Entailler les érables	4.1 Se déplacer sur les lieux d'entaillage	4.2 Percer les érables désignés	4.3 Insérer le chalumeau dans l'entaille	4.4 Remettre les tubulures à niveau	4.5 Réparer ou modifier les tubulures (s'il y a lieu)	4.6 Ajouter une chute pour les érables de 8 po et plus		

TABLEAU DES TÂCHES ET OPÉRATIONS DE L'OUVRIÈRE ET DE L'OUVRIER ACÉRIQUES (suite)

TÂCHES	OPÉRATIONS							
5. Assurer le bon fonctionnement du réseau de collecte sous vide	5.1 Démarrer ou arrêter la station de pompage	5.2 Vérifier les lignes de transport de l'eau	5.3 Procéder à la lecture des vacuums	5.4 Transporter l'eau à la cabane	5.5 Nettoyer les réservoirs et les répartiteurs	5.6 Changer les pièces brisées	5.7 Vérifier l'étanchéité du réseau	5.8 Colmater les fuites
6. Désentailer les érables	6.1 Enlever et refermer les chalumeaux	6.2 Désinfecter la tubulure	6.3 Marquer la position des entailles	6.4 Rouler les tubulures de 5/16 po (s'il y a lieu)	6.5 Réparer les tubulures (s'il y a lieu)	6.6 Remonter les tubulures		
7. Assister l'opératrice ou l'opérateur du centre de bouillage	7.1 Nettoyer les bassins et les barils	7.2 Changer les filtres	7.3 Faire fonctionner l'osmoseur	7.4 Procéder à la lecture des taux de sucre	7.5 Amener l'eau à ébullition	7.6 Maintenir un niveau d'eau suffisant dans l'évaporateur	7.7 Vérifier l'épaisseur du sirop	7.8 Vérifier le degré de cuisson
	7.9 Participer au calibrage et au classement du sirop	7.10 Filtrer le sirop	7.11 Nettoyer les presses à sirop	7.12 Mettre le sirop en baril	7.13 Entreposer les barils			
8 Laver et remiser l'équipement et le matériel	8.1 Désinfecter l'équipement et le matériel	8.2 Drainer le réseau	8.3 Dégager les voies d'accès	8.4 Entreposer l'équipement et le matériel (s'il y a lieu)				

Éducation

Québec 

17-0212-06